



MAISON DES RAPATRIÉS

Marseille le 29 novembre 2006

Monsieur Hamlaoui MEKACHERA
Ministre Délégué aux Anciens Combattants
37 rue de Bellechasse
75700 PARIS

Monsieur le Ministre,

Le gouvernement a décidé d'associer les victimes civiles après le 19 mars 1962 au cours des commémorations du 5 décembre en hommage aux victimes de la guerre d'Algérie.

Si nous reconnaissons le bien fondé de cette démarche, nous ne pouvons cautionner la décision prise par les représentants de l'Etat de vider de sa substance le contenu de la plaque qui sera apposée au monument du Quai de Branly.

La plaque du souvenir de ces drames affreux, deviendra la plaque des victimes inconnues. Nous savons en ce qui nous concerne, que la frilosité est de rigueur dès qu'il s'agit de notre communauté.

Monsieur le ministre, nous ne pouvons l'accepter et c'est pourquoi, au nom de la communauté rapatrié de Marseille, nous vous demandons de bien vouloir faire apparaître le texte dans son intégralité en y faisant figurer comme il se doit les dates dramatiques du 26 mars 1962 et du 5 juillet 1962.

Il n'est pas de plus grand honneur pour un gouvernement respecté et respectable, que de reconnaître les erreurs commises par ses prédécesseurs envers notre communauté, il n'en sortira que grandi à nos yeux.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre profond respect.

Le président

André Ordines